

DECRET N° 2005-047 DU 02 FEVRIER 2005

Autorisant Madame ADILEKON Baï
Bernadette épouse HAUPENTHAL à
renoncer à la nationalité béninoise.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 65-17 du 23 juin 1965 portant code de la nationalité dahoméenne ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2004-131 du 17 mars 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Vu** le décret n° 2004-094 du 24 février 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine ;
- Vu** la requête de Madame ADILEKON Baï Bernadette épouse HAUPENTHAL et l'ensemble des pièces produites ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 janvier 2005 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Madame ADILEKON Baï Bernadette épouse HAUPENTHAL, de nationalité béninoise, née à Ouidah (Bénin) le 24 octobre 1953, fille de ADILEKON Coovi et de Assiba KOUGBLA, est autorisée à renoncer à la nationalité béninoise.

Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature, sans qu'il soit toutefois porté atteinte à la validité des actes passés par la nommée ADILEKON Baï Bernadette épouse HAUPENTHAL, ni aux droits acquis par les tiers antérieurement à sa publication, sur le fondement de la nationalité béninoise de l'intéressée.

Article 3 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 Février 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de l'Intégration Africaine,

Rogatien BIAOU

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et
des Droits de l'Homme,

Dorothé C. SOSSA.-

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 - CS 2 – MAEIA 4 – MJLDH 4 - AUTRES
MINISTERES 19 – AMBASSADE DU BENIN/ALLEMAGNE 2 – JORB 1 –
DACP/MJLDH 6 – S.G.E.G.-CONB 2 DCCT 2 – UAC-ENAM – FADESP 3 –
UNIPAR-FSD 2 - INTERESSEE 1 – JO 1.-